

Plan Education Guyane

2010 / 2013



Plan Education Guyane 2010-2013

Fixer des objectifs partagés
Atteindre les objectifs ensemble

Académie Guyane

Editorial

Chacun connaît les difficultés auxquelles sont confrontés, en Guyane, chaque jour: enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs, personnels administratifs, d'éducation, d'orientation, de vie scolaire, sociaux et de santé, parents et élèves.

Ce projet académique « Plan Education Guyane » a l'ambition de répondre à une profonde aspiration de toute la société guyanaise.

« Nous pouvons offrir un système éducatif à la hauteur des enjeux de la Guyane » pour :

- Que tous les enfants de Guyane bénéficient du système éducatif pour préparer leur avenir,
- Que ces enfants se voient offrir les mêmes chances de réussite et d'insertion professionnelle,
- Que les parents puissent accorder toute leur confiance au système éducatif et apportent une contribution active,
- Que les personnels enseignants, administratifs et d'encadrement soient soutenus, épaulés dans leur exercice professionnel quotidien,
- Que les services de l'Etat, les collectivités locales et territoriales, les partenaires économiques puissent s'associer à cette ambition éducative.

Concret, engagé et collectif sont les maîtres mots du « plan éducation Guyane 2010-2013 ».

Dès Janvier 2010, nous commencerons à mettre en œuvre notre « Plan éducation pour la Guyane ». Projets d'établissement et de circonscription, contrats d'objectifs et lettres de missions le déclineront. Les réalisations seront présentées régulièrement à l'ensemble des guyanais.

Le chemin est maintenant tracé. Nous l'arpenterons jour après jour pour réussir ensemble.

Frédéric WACHEUX,
Recteur de l'Académie de Guyane,
Chancelier de l'Université,
Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

Editorial



Introduction

Introduction

Le plan éducation Guyane 2010-2013 s'inscrit dans la continuité du projet académique 2005-2009. Il tient compte des exigences nationales fixées par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école n°2005-380 du 23 avril 2005 et par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) n°2001-692 du 01/08/2001, ainsi que du contexte local de l'académie. Il définit les objectifs prioritaires de l'action de l'académie pour la période 2010-2013. Il a pour ambition de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer l'acquisition par les élèves des compétences et connaissances du socle commun à la fin de la scolarité obligatoire et de permettre l'élévation du niveau de qualification de l'académie. C'est un engagement volontaire de tous les acteurs de l'éducation pour la réussite des élèves.

La construction du plan éducation Guyane a fait l'objet d'une réflexion partagée par l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'éducation.

- **Différentes phases ont guidé son élaboration:**

a. Du 18 novembre 2008 au 20 janvier 2009 - Consultation des acteurs et partenaires

b. Du 20 janvier au 20 avril 2009 - Recueil des données par le comité de suivi; définition des 12 travaux du plan éducation Guyane

c. Du 29 avril au 14 mai 2009 - Travail en ateliers, regroupant les différents acteurs et partenaires de l'éducation en Guyane; définition des objectifs à atteindre, des moyens à mettre en oeuvre, des indicateurs de suivi pour chaque programme. Ces indicateurs serviront de base pour l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des actions menées pour atteindre les objectifs visés.

d. Du 15 mai au 30 juin 2009 - Rédaction du plan éducation Guyane

Tous les projets d'école, d'établissement, de circonscription, les programmes de travail des bassins, s'articuleront autour des 12 travaux du plan éducation Guyane. Les établissements en tiendront compte dans l'élaboration de leur règlement intérieur. Le plan éducation Guyane guidera la rédaction des lettres de mission des personnels.

Un pilote sera chargé du suivi de chaque programme. Il recueillera auprès des différents acteurs le calendrier des actions mises en œuvre et communiquera un bilan trimestriel du programme à l'autorité académique.



Les 12 Travaux de l'Education en Guyane

1. *Comment garantir la maîtrise des apprentissages fondamentaux et permettre l'acquisition des compétences du socle commun?*

2. *Comment augmenter le nombre de titulaires du CAP, BEP, baccalauréat professionnel, baccalauréat général et technologique, BTS?*

3. *Comment diminuer l'absentéisme des élèves, le décrochage scolaire et la violence?*

4. *Comment développer les découvertes culturelles des enfants pour favoriser la réussite scolaire?*

5. *Quelle formation initiale et continue pour les personnels de l'éducation en Guyane?*

6. *Comment faciliter l'accueil, le recrutement, l'adaptation et la stabilité des personnels de l'éducation nationale?*

7. *Quels outils de pilotage mettre en place pour l'académie, la circonscription et le bassin?*

8. *Comment développer la qualité de service du rectorat aux établissements et aux personnes?*

9. *Comment mieux impliquer tous les parents pour l'éducation de leur enfant?*

10. *Comment les chefs d'établissement et les enseignants doivent-ils inter-agir avec les parents?*

11. *Comment anticiper et organiser avec les collectivités territoriales l'augmentation de la population scolarisée?*

12. *Comment renforcer les partenariats école-entreprise pour l'insertion professionnelle des jeunes?*

Les 12 Travaux de l'Education en Guyane

1. Comment garantir la maîtrise des apprentissages fondamentaux et permettre l'acquisition des compétences du socle commun?

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

PROJET PHARE:

« **UNE NOUVELLE ECOLE, UN NOUVEAU COLLEGE, DE NOUVEAUX MODES DE REPARTITION DES ELEVES** »

1

- Evaluation CE1 Français 2009 – Bons et très solides acquis. **28,9% Guyane | 72% National | Objectif : +20 points**
- Evaluation CE1 Mathématiques 2009 – Bons et très solides acquis. **30,9% Guyane | 73,8% National | Objectif : +20 points**
- Evaluation CM2 Français 2009 – Bons et très solides acquis. **27,5% Guyane | 74,7% National | Objectif : +20 points**
- Evaluation CM2 Mathématiques 2009 – Bons et très solides acquis. **18,5% Guyane | 61,6% National | Objectif : +20 points**
- Retard scolaire d'au moins *2 ans* en 6ème hors classe d'accueil 2008. **13,4% Guyane | 1,1% National | Objectif : -5 points**
- Taux de redoublement en 6ème hors classe d'accueil 2008. **10,9% Guyane | 4,6% National | Objectif : -3 points**
- Taux d'accès au Brevet 2008. **58,7% Guyane | 80,9% National | Objectif : +10 points**
- Taux d'élèves en CLA-NSA / population Collège 6ème 2008. **3,3% Guyane | 0,4 % National | Objectif : -2 points**
- Scolarisation des élèves handicapés 1er degré en classe ordinaire 2008. **52,9% Guyane | 63,3% National | Objectif : +5 points**

2. Comment augmenter le nombre de titulaires du CAP, BEP, Baccalauréat professionnel, Baccalauréat général et technologique, BTS?

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

PROJET PHARE:

« **PLUS DE BACHELIERS EN GUYANE** »

Indicateurs & Cibles à R2013

2

- Taux d'accès à la 2nde GT 2008. **40,7% Guyane | 57,8% National | Objectif : +10 points**
- Taux d'accès à la 2nde GT et Prof 2008. **77,7% Guyane | 80,9% National | Objectif : +2 points**
- Taux d'accès au Baccalauréat 2008. **36,3% Guyane | 63,6% National | Objectif : +5 points**

3. Comment diminuer l'absentéisme des élèves, le décrochage scolaire et la violence?

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

PROJET PHARE:

« **UN PROJET VIE SCOLAIRE ET UN DIAGNOSTIC DE SECURITE PAR ETABLISSEMENT** »

3

- Réalisation du tableau de bord académique permettant de compiler avec précision le taux d'absentéisme, de décrochage et d'incivilité. *Objectif pour R2010.*
- Diminution progressive de ces taux **(-3% par an).**
- Un projet de vie scolaire et un diagnostic de sécurité par établissement.

4. Comment développer les découvertes culturelles des enfants pour favoriser la réussite scolaire?

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

PROJET PHARE:

« **UN PROJET D'OUVERTURE INTERNATIONALE PAR ETABLISSEMENT** »

4

- Un projet d'ouverture internationale par établissement du 2nd degré.
- Un projet d'ouverture culturelle par établissement du 2nd degré.
- Un projet d'ouverture culturelle et/ou internationale par école primaire.

5. Quelle formation initiale et continue pour les personnels de l'éducation en Guyane?

PROJET PHARE:

« **UNE UNIVERSITE D'ETE EN GUYANE** »

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

5

- Rédaction d'un tableau de bord académique permettant d'apprécier les taux de résultats aux différents concours (enseignant, administratif, encadrement). *Objectif pour R2010.*
- Augmentation progressive **(5% par an)** des taux de réussite.
- **25%** des enseignants du 1er et du 2nd degré sont formés aux techniques FLE / FLS.

6. Comment faciliter l'accueil, le recrutement, l'adaptation et la stabilité des personnels de l'éducation nationale?

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

PROJET PHARE:

Indicateurs & Cibles à R2013

« **DISPOSITIF DE PRE-RECRUTEMENT D'ETUDIANTS SALARIES** »

- Mise en place du dispositif de pré-recrutement d'étudiants salariés et évolution de ce fichier.
- Dans une perspective de titularisation et de diminution du nombre de contractuels, augmentation de **10% par an** du ratio de contractuels en contrat de 3 ans.
- Réduire le Turn Over dans les zones isolées d'au moins **10% par an** (3 ans dans le poste).

7. Quels outils de pilotage mettre en place pour l'académie, la circonscription et le bassin?

PROJET PHARE:
« LE FORUM ACADEMIQUE »

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

- Réalisation, actualisation et diffusion du tableau de bord académique des résultats obtenus, des actions engagées pour R2010.
- Elaboration de contrats d'objectifs pour les établissements et les circonscriptions pour R2010 en phase avec le Plan Education Guyane.
- Mise en place et actualisation du forum académique.

8. Comment développer la qualité de service du rectorat aux établissements et aux personnes?

PROJET PHARE:
« AMELIORER LE SERVICE AUX PERSONNELS »

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

- Terminer l'affectation de tous les personnels enseignants, administratifs et d'encadrement au plus tard dans les 15 jours qui suivent la rentrée des élèves.
- Diffusion dans le premier mois de la rentrée du nouvel organigramme des services du Rectorat et de l'encadrement (établissements et circonscriptions).
- Engagement du Rectorat sur la voie d'une certification.

9. Comment mieux impliquer tous les parents pour l'éducation de leur enfant?

PROJET PHARE:
« UNE ECOLE DES PARENTS DANS CHAQUE COMMUNE »

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

- Diminution de moitié du taux de cas d'appel en 2nd – 1,77% en 2009.
- Généralisation d'associations de parents d'élèves dans toutes les écoles et établissements.
- Augmentation du taux de participation des parents d'élèves aux élections. **Objectif : 2013 : 40%**

10. Comment les chefs d'établissement et les enseignants doivent-ils inter-agir avec les parents?

PROJET PHARE:
« LA SEMAINE DES PARENTS A L'ECOLE »

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

- Dans toute école et dans tout établissement, atteindre au moins 50% de participation aux rencontres trimestrielles parents/enseignants.
- Une école des parents dans chaque commune.

11. Comment anticiper et organiser avec les collectivités territoriales l'augmentation de la population scolarisée?

PROJET PHARE:
« MUTUALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES EN MARGE »

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

- Refonder les travaux de l'observatoire de la non scolarisation.
- Exploiter ces données pour réduire de au moins **10% par ans** le nombre d'enfants non scolarisés et ceux en liste d'attente.

12. Comment renforcer les partenariats école-entreprises pour l'insertion professionnelle des jeunes?

PROJET PHARE:
« LE PARRAINAGE DES JEUNES EN DIFFICULTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE »

Objectifs & Moyens **(Voir développement du projet sur le site académique)**

Indicateurs & Cibles à R2013

- Un projet conventionné avec une entreprise par établissement de 2nd degré.
- Augmenter de 100 élèves par an le recours à l'apprentissage.
- Augmenter le nombre de bacheliers de **2% par an** pour favoriser le développement de l'enseignement supérieur.

Fixer des objectifs partagés
Atteindre les objectifs ensemble

Une ambition : le Plan Education Guyane 2010-2013

Le projet est un outil ambitieux, il est le cœur de notre action commune ; il marque une volonté de changement. Il contribue à fédérer les énergies et les initiatives autour d'un diagnostic partagé et d'orientations clairement définies. C'est aussi un moyen de dialogue avec tous les acteurs du système éducatif. Enfin c'est un texte qui engage l'institution vis-à-vis de ses partenaires, services de l'Etat, collectivités territoriales, parents d'élèves, associations, organisations professionnelles.

L'entrée en vigueur de la LOLF confirme que l'obligation de résultats doit être au cœur des principes régissant le pilotage de l'action éducatrice de l'Etat à ses différents échelons.

Dans le 1er degré, la déclinaison des objectifs du programme annuel de performance devra trouver sa traduction dans l'accompagnement des écoles et dans la mobilisation de moyens au bénéfice exclusif de l'amélioration des résultats des élèves.

Dans le 2nd degré, le principe de responsabilité accorde une large marge d'autonomie et de créativité aux différents acteurs et échelons du système éducatif. Il s'accompagne nécessairement de l'obligation de mesurer l'efficacité des actions entreprises et de rendre compte des résultats atteints.

Un comité de pilotage académique

Sa composition :

- Un groupe de pilotage restreint – Réunions tous les mois : COMDIR, animateurs de bassin, 2 I.E.N.
- Un groupe de pilotage élargi – Réunions tous les trimestres : pilotage restreint et les responsables des 12 thèmes.

Son rôle :

- Diffuser et expliquer les enjeux et ambitions du plan.
- Mettre à jour et diffuser tous les trimestres :
  - un tableau de bord actualisé des indicateurs de performance
  - des comptes rendus de la réalisation de projets, d'innovations engagées.
- Evaluer les projets engagés chaque trimestre par le Rectorat, les établissements, les circonscriptions.
- Accompagner les services rectoraux, les établissements, écoles et circonscriptions dans l'appropriation et la mise en œuvre effective du plan jusqu'à la signature du contrat d'objectif par entité scolaire (établissements et circonscriptions).
- Apporter l'expertise, soutien et conseils dans la réalisation des contrats d'objectifs.

Une attente forte pour l'engagement de tous

- Le Plan Education Guyane sera décliné dans les projets d'établissement, de circonscription et les contrats d'objectifs, les lettres de mission et l'évaluation des personnels.
- C'est une invitation forte au développement des initiatives, des organisations et expérimentations contrôlées sur tout le territoire académique.
- L'objectif clairement affiché est prioritairement d'améliorer significativement les taux de scolarisation et de réussite scolaire de nos élèves et leur insertion professionnelle.

Un suivi régulier

A échéance trimestrielle, sur un calendrier communiqué, les divisions, établissements et circonscriptions seront invités à rendre compte des actions entreprises, des résultats escomptés et obtenus dans la diversité des situations locales.

1. COMMENT GARANTIR LA MAÎTRISE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX ET PERMETTRE L'ACQUISITION DES COMPETENCES DU SOCLE COMMUN?

PROJET PHARE:

« UNE NOUVELLE ECOLE, UN NOUVEAU COLLEGE, DE NOUVEAUX MODES DE REPARTITION DES ELEVES »

Les résultats aux évaluations nationales en CM2 et au DNB montrent un écart important avec la moyenne nationale. Les élèves ne maîtrisent pas suffisamment les apprentissages fondamentaux, il leur est par conséquent difficile de poursuivre leur cursus dans de bonnes conditions. Par ailleurs, pour beaucoup d'élèves de l'académie, le français est une langue seconde. Sorties sans qualification et niveau d'études insuffisant sont les conséquences engendrées par ces difficultés.

La maîtrise du socle commun suppose d'adapter les enseignements, de former et d'informer les enseignants aux problématiques spécifiques des différentes communautés qui coexistent dans l'académie. La connaissance et la compréhension de la sociologie des publics est essentielle dans la mise en œuvre de stratégies pédagogiques et éducatives efficaces et pertinentes.

	OBJECTIFS	MOYENS
ELEVES	◆Identifier les acquis et les besoins des élèves pour mieux adapter la transmission des savoirs ◆Relier l'école au quotidien ◆Permettre un apprentissage de la langue française dès l'âge de 3 ans pour tous les élèves	◆Créer des outils innovants pour l'évaluation des élèves dans les apprentissages fondamentaux ou optimiser l'utilisation des résultats des évaluations nationales pour améliorer les apprentissages ◆Développer une procédure spécifique d'évaluation des acquis des élèves de CLIS et d'UPI ◆Répartir les élèves en cycles (élémentaire) ou en groupes de besoins ou de compétences (secondaire) ◆ En fonction des difficultés observées et dans une mise en œuvre spécifique à chaque structure (projet d'école et contrat d'objectif), exploiter pleinement les dispositifs d'individualisation de l'apprentissage: pédagogie différenciée, différenciation simultanée, différenciation progressive, PPRE, stage de mise à niveau. ◆Mettre à disposition la «télévision de l'éducation», surtout sur les sites isolés ◆Créer des supports d'enseignement liés aux habitudes culturelles des élèves et les diffuser ◆Augmenter le taux de scolarisation des élèves de 3 ans

CLASSE	◆Adapter l'enseignement aux spécificités linguistiques et culturelles des publics ◆Développer sur Cayenne un pôle LSF aux enseignants de la langue des signes proposés à tous les élèves ◆S'appuyer sur la langue maternelle pour développer l'apprentissage du français	◆Augmenter le nombre d'intervenants en langues maternelles dans les écoles ◆Elaborer des outils/projets communs ILM/enseignants prenant en compte l'apprentissage du français langue seconde ◆Créer des classes bilingues français/Langues et Cultures Régionales ◆Renforcer les dispositifs d'aide en langues maternelles
ETABLISSEMENTS	◆Développer l'apprentissage du français à travers toutes les disciplines ◆Développer la motivation de l'élève et le goût pour l'apprentissage par le recours à la culture locale	◆Mettre en oeuvre des projets interdisciplinaires visant à l'apprentissage du français à travers toutes les disciplines ◆Proposer des actions d'ouverture sur les cultures locales pour améliorer les apprentissages ◆Solliciter l'intervention d'associations culturelles de Guyane ◆Proposer une journée de découverte culturelle/an pour chaque classe
RESEAU	◆Développer la communication à l'intérieur du réseau et mutualiser les bonnes pratiques	◆Centralisation des projets innovants par les animateurs de bassins et les Inspecteurs de circonscriptions et diffusion sur une plate-forme collaborative
ACADEMIE	◆Développer la communication dans l'académie et partager les bonnes pratiques ◆Développer une culture de l'évaluation ◆Assurer la maîtrise de la pédagogie du Français Langue Seconde chez tous les enseignants ◆Accompagner les enseignants dans la connaissance et la prise en compte des instructions officielles concernant le socle commun ◆Renforcer l'encadrement pédagogique des enseignants	◆Diffuser les outils et pratiques innovants sur le site académique (Cf travail n°7 – le forum académique) ◆Contrôler l'inscription des projets d'écoles et d'établissements dans le plan éducation Guyane et en assurer le suivi ◆Augmenter les actions de formations en Français Langue Seconde ◆Assurer l'équilibre de l'encadrement entre la filière générale et la filière professionnelle


Indicateurs & Cibles à R2013



- Evaluation CE1 Français 2009 – Bons et très solides acquis. **28,9% Guyane | 72% National | Objectif : +20 points**
- Evaluation CE1 Mathématiques 2009 – Bons et très solides acquis. **30,9% Guyane | 73,8% National | Objectif : +20 points**
- Evaluation CM2 Français 2009 – Bons et très solides acquis. **27,5% Guyane | 74,7% National | Objectif : +20 points**
- Evaluation CM2 Mathématiques 2009 – Bons et très solides acquis. **18,5% Guyane | 61,6% National | Objectif : +20 points**
- Retard scolaire d'au moins *2 ans* en 6ème hors classe d'accueil 2008. **13,4% Guyane | 1,1% National | Objectif : -5 points**
- Taux de redoublement en 6ème hors classe d'accueil 2008. **10,9% Guyane | 4,6% National | Objectif : -3 points**
- Taux d'accès au Brevet 2008. **58,7% Guyane | 80,9% National | Objectif : +10 points**
- Taux d'élèves en CLA-NSA / population Collège 6ème 2008. **3,3% Guyane | 0,4 % National | Objectif : -2 points**
- Scolarisation des élèves handicapés 1er degré en classe ordinaire 2008. **52,9% Guyane | 63,3% National | Objectif : +5 points**

2. COMMENT AUGMENTER LE NOMBRE DE TITULAIRES DU CAP, BEP, Baccalauréat professionnel, Baccalauréat général et technologique, BTS?

"*PROJET PHARE:*
PLUS DE BACHELIERS EN GUYANE"

Le taux de réussite aux différents diplômes de niveau V et IV reste insuffisant dans l'académie. Par ailleurs, l'adaptation aux formations post-bac nécessite des pré-requis en enseignement général que les élèves qui ont choisi la voie professionnelle (plus de 50%) ne possèdent souvent pas, ce qui limite à nouveau leurs chances de succès dans les cursus universitaires de niveau III.

Il conviendra donc de mettre en œuvre les mesures pédagogiques et les structures de formation qui permettront d'élever le niveau de qualification des élèves de Guyane.

OBJECTIF	MOYENS
◆Augmenter le taux d'accès au niveau IV par les voies générale ou technologique	*Développer l'éducation à l'orientation* ◆Aider l'élève à mieux se connaître, à mieux connaître les voies de formation, à mieux connaître son environnement économique *-diffuser des plaquettes sur l'offre locale de formations* *-organiser, développer des séances d'information, journées portes ouvertes, forums en sollicitant des professionnels, des anciens élèves, le CIO* *-Organiser les moyens de transport avec les collectivités et les fonds de l'établissement: transmettre dès le début de l'année scolaire la planification des journées portes ouvertes des lycées au DAET qui communique le planning des demandes de transport aux collectivités* *-Créer un réseau d'anciens élèves qui interviendront lors de rencontres avec leurs jeunes camarades* ◆Former les équipes de direction et pédagogiques à l'éducation, à l'orientation et aux réalités économiques de l'environnement guyanais ◆Informer les familles : les familiariser avec les enjeux de l'école, développer une réflexion sur la parentalité (causeries, débats, rencontres trimestrielles) ◆Développer les services d'information et d'orientation: réaménager les CIO pour qu'ils remplissent correctement leur mission ◆Développer un partenariat avec les médias pour réaliser des tables rondes thématiques avec des experts
◆Augmenter le taux de réussite aux CAP, BEP, baccalauréat professionnel	◆Maintenir les capacités d'accueil en CAP et mettre en place des prises en charge adaptées des publics les plus fragiles : SEGPA, UPI... (cf réforme de la voie professionnelle). Mettre en place des mesures pédagogiques adaptées

	◆Actions permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue française dans les contrats d'objectifs ◆Organisation du temps scolaire et des emplois du temps dans l'intérêt des élèves en portant attention aux ramassages scolaires. ◆Accompagner les équipes de direction dans le pilotage de leur établissement Inscrire la relation Rectorat-Etablissements dans une démarche contractualisée. Rendre obligatoire le contrat d'objectifs.
◆Développer les structures de formation Augmenter le nombre de filières	◆Mettre en place des formations de proximité de niveau V sur les sites isolés (CAP spécifique, élaboration d'un référentiel adapté) ◆Créer un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) ◆Développer l'apprentissage avec la Région et les entreprises: 1000 apprentis en 5 ans
◆Mieux encadrer les élèves pour favoriser leur réussite	◆Développer les dispositifs de préparation aux examens, devoirs sur table d'entraînement aux examens ◆Proposer des types d'aides supplémentaires et spécifiques pour les élèves qui en ont besoin.
◆Améliorer la qualité de l'enseignement	◆Construire un projet pédagogique spécifique par classe ◆Construire des outils disciplinaires communs. Développer les plates-formes collaboratives disciplinaires ◆Organiser des cercles de réflexion autour de la construction d'outils spécifiques ◆Créer une centrale d'outils pédagogiques spécifiques à la Guyane avec le CRDP
◆Valoriser le travail d'équipe	◆Attribuer des moyens supplémentaires en fonction des projets pédagogiques des équipes
◆Détecter les talents, aider, promouvoir, valoriser les jeunes de Guyane pour les aider à poursuivre leur projet personnel et professionnel, et favoriser ainsi le développement de cadres de Guyane ◆ Développer la formation professionnelle en alternance pour les élèves handicapés sortants des UPI, UPI lycées et IMPRO	◆Aide au financement et au suivi d'études, de master ◆Parrainage, soutien scolaire, cadette entreprise, toutes actions pouvant contribuer à aider le jeune

Indicateurs & Cibles à R2013



- Taux d'accès à la 2nde GT 2008. **40,7% Guyane | 57,8% National | Objectif : +10 points**
- Taux d'accès à la 2nde GT et Prof 2008. **77,7% Guyane | 80,9% National | Objectif : +2 points**
- Taux d'accès au Baccalauréat 2008. **36,3% Guyane | 63,6% National | Objectif : +5 points**

3. COMMENT DIMINUER L'ABSENTÉISME DES ÉLÈVES, LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET LA VIOLENCE?

PROJET PHARE:

« UN PROJET VIE SCOLAIRE ET UN DIAGNOSTIC DE SECURITE PAR ETABLISSEMENT »

Les difficultés ne sont pas les mêmes dans les établissements de l'est, de l'ouest, des fleuves, et de l'île de Cayenne. Les élèves ne s'absentent pas pour les mêmes raisons. L'absentéisme est ressenti comme un phénomène important mais sans évaluation cadrée. Les problématiques de l'absentéisme, du décrochage scolaire et de la violence s'imbriquent les unes dans les autres. Il est aussi à constater une dégradation des bâtiments et du mobilier scolaire.

OBJECTIF	MOYENS
◆Evaluer la réalité de l'absentéisme	◆Harmoniser les pratiques au plan académique avec un tableau de bord précis et partagé ◆Elaborer des critères et indicateurs de suivi académiques parlants et ne laissant pas la place à de multiples interprétations (ex: nombre d'absence par heure, liées aux problèmes de transport) ◆Distinguer les justificatifs recevables ◆Adapter les logiciels de suivi d'absences ◆Etablir un tableau de suivi par établissement par la vie scolaire et le communiquer à la communauté, l'utiliser comme outil de gestion ◆Evaluer l'impact des rythmes scolaires et adapter les horaires (absentéisme de la première heure) ◆Développer le dispositif SAPAD pour permettre la mise en place de scolarisation à domicile
◆Lutter contre les sorties sauvages d'élèves	◆Contrôler effectivement les carnets à la sortie ◆Prévoir une architecture et des clôtures qui permettent de limiter ces sorties
◆Arrêter les exclusions de cours non justifiées	◆Faire appliquer la loi (Cf BO du 13 juillet 2000)
◆Harmoniser les sanctions et les mesures éducatives	◆Fixer des procédures: mettre en œuvre une procédure d'exclusion de cours avec dispositif d' accueil prévu, pour lutter contre l'absentéisme lié aux transports aériens et aux séjours dans les pays frontaliers décidés par les familles. ◆Utiliser le sursis dans les sanctions et pour les exclusions définitives ◆Chaque établissement doit mieux définir ses règles de fonctionnement et graduer les sanctions dans un cadre académique

	◆Travailler en équipe pluridisciplinaire (CPE, professeurs, infirmiers, assistante social et médecin scolaire) notamment concernant l'absentéisme, l'échec scolaire dont les causes sont plurifactorielles) ◆Proposer des mesures alternatives aux sanctions (mesures d'utilité publique) ◆Accueillir les cas graves dans des structures adaptées
◆Développer le bien être de l'élève et son encadrement	◆Donner une image attractive de l'école: nettoyer régulièrement les abords, veiller à la qualité de la propreté des lieux ◆Optimiser la qualité de la surveillance et de l'accueil par les personnels. Recruter des personnels de vie scolaire avec un niveau suffisant et former ceux qui sont présents. ◆Renforcer l'accueil des élèves au Centre de documentation et d'informations (CDI), le rendre plus attractif: renforcer les moyens matériels, augmenter les volumes horaires d'ouverture, faire respecter les règles (silence, ambiance studieuse), développer les animations (actions de lutte contre l'illétrisme, clubs lecture, rencontres d'auteurs, participation à des concours), donner des responsabilités aux élèves
◆Améliorer la couverture vaccinale des élèves	◆Organiser des séances de rattrapage vaccinal dans le cadre du Programme Elargi de Vaccinations (PEV)
◆Former et responsabiliser l'élève citoyen ◆Mobiliser l'ensemble de la communauté éducative sur la construction des compétences sociales et civiques des élèves et sur les dispositifs au service du progrès collectif	◆Développer localement les actions de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté (faire intervenir des associations, des organismes de prévention, le CRIJ); Mutualiser les actions dans le domaine de la santé, de la prévention, de l'environnement social et familial. Un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté par établissement. Plan de prévention de la violence, de l'alcoolisme, des grossesses précoces, de la drogue, des carences de soins... Heure de vie classe. Colloques, conférences ◆Mieux expliquer aux élèves les règles de vie et de comportement à l'école; développer la formation des élèves délégués et les informer de leurs droits ◆Développer les formations aux 1ers secours Prévention secours civiques de niveau 1 (PSC1)
◆Améliorer la prise en charge des élèves sur les sites isolés	◆Informer les élèves et les familles sur la scolarisation sur le littoral pour une poursuite d'études ◆Consacrer les 5 premières minutes de la journée à un échange sur la citoyenneté et la solidarité ◆Donner l'exemple, être un modèle : établir un règlement pour les personnels (tenue vestimentaire, comportement, langage, ponctualité, présence). Partager une charte académique de bonne conduite
◆Aider les élèves à prendre en charge leur santé	◆Poursuivre les agréments aux associations complémentaires de l'enseignement public ◆Missions « pirogue santé » sur le Maroni et l'Oyapock ◆Pour chaque collège, créer un poste infirmier à temps plein (soit deux postes mixtes: collège + école)

	◆Doter les infirmières des équipements et matériels nécessaires pour un fonctionnement optimal sur un schéma académique donné ◆Favoriser l'accès à la formation continue des infirmiers ◆Dans le cadre du projet d'établissement et d'école , mener au sein de comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), des actions éducatives et préventives en rapport avec les besoins recensés en partenariat avec les infirmiers et les partenaires extérieurs ◆Développer les compétences psycho-sociales des élèves (estime de soi, rapport au corps, gestion des conflits, résistance à l'influence des pairs et des multi-médias) ◆Améliorer les capacités des élèves à mettre en valeur leur propre santé par des choix de comportements responsables favorables à leur santé
◆Lutter contre les décrochages et les sorties sans qualification	◆Cesser les orientations par défaut et par l'échec; orienter les élèves selon leurs capacités et leurs choix leurs capacités et leurs choix: éducation à l'orientation dès la classe de sixième, formalisation du projet personnalisé de l'élève, développement des filières de formation et du nombre de place disponibles ◆Développer les scolarisations adaptées en EREA ou LEA ◆Eviter les erreurs d'orientation: prendre en compte les contre-indications médicales (visite systématique en fin de 3ème et dossier complété par l'infirmière en cas de carence ◆Prendre en charge les élèves dont les difficultés sont liées à des troubles spécifiques des apprentissages (ex. PPS élaboré par MDPH) ◆Mettre en place des cellules de veille des absences dans les établissements ◆Accompagner les jeunes en marge et leur permettre de retrouver confiance en eux, les aider à se reconstruire au travers de leur projet personnel ◆ Etablir un tableau de suivi par établissement : par la vie scolaire et le communiquer à la communauté et l'utiliser comme outil de gestion ◆Définir plus précisément : les missions spécifiques des médiateurs scolaires ◆Favoriser toutes les initiatives de partage d'informations des équipes (utiliser les outils de communication modernes: ex. cahier de textes électronique consultable éventuellement par les parents) ◆Développer les projets pédagogiques en lien avec les compétences 6 (compétences sociales et civiques) et 7 (l'autonomie et l'initiative) du socle commun ◆Développer les dispositifs de type école ouverte, classes itinérantes ◆Mutualiser les expériences en les diffusant sur le forum académique ◆Etablir un projet vie scolaire et un diagnostic de sécurité par établissement pour R2010 ◆Développer des programmes de prévention de la maltraitance

◆Valoriser l'élève et développer la motivation	◆Pratiquer une évaluation positive. Envisager des temps d'entretiens individuels autour d'une auto évaluation des élèves.
◆Renvoyer une image positive à l'élève et éviter de mettre l'accent sur les aspects négatifs qui démoralisent les jeunes et leur famille	◆Récompenser l'élève: en fin de trimestre, en fin d'année (un prix académique de la réussite scolaire par niveau) ◆Travail avec les équipes éducatives sur les questions d'estime de soi et d'image de soi chez le jeune adolescent dans le contrat d'objectif (penser aux journées des talents) ◆S'interroger sur le redoublement
◆Améliorer la qualité de l'encadrement dans l'enseignement adapté	◆Former du personnel spécialisé
◆Former les personnels: personnels de direction, personnels enseignants, de vie scolaire et de santé	◆Proposer des stages sur l'exercice de l'autorité et la gestion des conflits, en partenariat avec la police, la gendarmerie, la défense, des stages sur la psychologie de l'adolescent, la gestion de la classe, les identités de la Guyane et leurs représentations culturelles de l'école, les procédures de signalement d'enfants en danger.
◆Mieux repérer les signes de souffrance psychique, les troubles du comportement des enfants et des adolescents, recenser les tentatives de suicide et les suicides chez les élèves	◆Former les personnels appelés à intervenir dans les cellules de crise et à amener une aide aux victimes de violence : développer la collaboration entre le milieu scolaire et les structures spécialisées
◆Lutter contre l'absentéisme institutionnel démobilisateur	◆Augmenter les brigades de remplacement ◆Mettre en œuvre un dispositif réaliste de remplacements de courte durée ◆Renforcer un suivi des motifs d'absences des enseignants (convocations syndicales, CAPA, examens, maladie, convenance personnelle)

Indicateurs & Cibles à R2013



- Réalisation du tableau de bord académique permettant de compiler avec précision le taux d'absentéisme, de décrochage et d'incivilité. *Objectif pour R2010.*
- Diminution progressive de ces taux **(-3% par an).**
- Un projet de vie scolaire et un diagnostic de sécurité par établissement.

4. Comment développer les découvertes culturelles des enfants pour favoriser la réussite scolaire?

PROJET PHARE:

« UN PROJET D'OUVERTURE INTERNATIONALE PAR ETABLISSEMENT »

Les ressources culturelles étant inégalement réparties sur le territoire, l'accès à la culture et aux arts n'est pas identique pour tous les élèves de l'académie. L'académie doit œuvrer pour développer les ressources culturelles de proximité et favoriser l'éducation aux arts et à la culture. La diversité culturelle de la Guyane représente un atout à mettre au service de nos élèves. La dimension culturelle de l'école doit être valorisée. L'articulation entre les enseignements disciplinaires et l'éducation artistique et culturelle permet de donner du sens à l'enseignement. Il conviendra de développer les compétences qui permettront l'épanouissement de l'élève-citoyen, en s'appuyant sur les actions culturelles

	OBJECTIF	MOYENS
LES ELEVES	◆Favoriser l'information des élèves	◆Augmenter sensiblement le fonds documentaire du CDI, développer le prêt, l'éducation aux médias et les actions d'animation par les CDI
	◆Favoriser le choix d'options liées aux cultures régionales pour la participation à l'option danse traditionnelle du baccalauréat	◆Former un personnel pérenne à l'enseignement de l'option: établir des conventions avec des associations culturelles et folkloriques ◆Organiser des expositions publiques, les médiatiser
	◆Valoriser les productions des élèves en s'ouvrant sur l'extérieur. Détecter et développer la diversité des talents.	
LES PERSONNELS	◆Améliorer l'information des enseignants sur les cultures régionales	◆Enrichir le fonds documentaire du CRDP par les travaux des enseignants ◆Proposer des séminaires/conférences, débats/expositions sur les différentes cultures dans chaque établissement chaque année
	◆Favoriser l'enseignement des Langues et Cultures Régionales et de la littérature antillo-guyanaise et des pays voisins	◆Former les enseignants à ces disciplines ◆Favoriser la création d'un Master de recherche en études guyanaises
	◆Développer la connaissance des différentes cultures de Guyane	
	◆Augmenter le nombre de titulaires du CAPES de créole	◆Offrir une préparation au CAPES de créole ◆Valoriser les productions des différentes cultures de Guyane et les exporter sur tout le département

LES ETABLISSEMENTS	◆Permettre aux élèves d'acquérir une culture humaniste et d'apprendre à vivre ensemble ◆Partir du vécu culturel et de l'environnement pour développer la motivation et le goût pour l'apprentissage ◆Développer l'ouverture européenne ◆Développer les échanges avec les pays limitrophes et l'international. Ouvrir l'école sur le monde. ◆Développer l'enseignement des langues locales dès la maternelle	◆Développer les actions culturelles dans tous les établissements du 1er et du 2nd degré ◆Organiser des sorties éducatives de proximité en lien avec les compétences 5 (la culture humaniste) et 6 (les compétences sociales et civiques) du socle commun ◆Impliquer les familles, les parents d'élèves aux actions culturelles: profiter de leurs savoirs et savoir-faire culturels Solliciter l'intervention des anciens des différentes communautés de Guyane ◆Etablir des partenariats ou des conventions entre les établissements et les collectivités ou associations ◆Ouvrir des classes européennes et euro-amazoniennes ◆Réaliser dans chaque école un ouvrage pédagogique par les écoliers sur les cultures guyanaises ◆Inscrire chaque année au moins une CLIS, une UPI et une SEGPA dans ce type de projet ◆Etablir des échanges épistolaires, des partenariats avec l'amazonie et le reste du monde : des correspondants internationaux pour chaque établissement. Projeter des films, organiser des expositions sur les pays voisins. ◆Ouvrir des classes bilingues français-LCR ◆Augmenter le nombre d'ILM et pérenniser leurs missions.
LE RESEAU	◆Développer la communication et mutualiser les bonnes pratiques ◆Valoriser les acteurs	◆Publier les projets sur la plate-forme du bassin, le site académique, le forum académique du Plan Education Guyane

Indicateurs & Cibles à R2013



- Un projet d'ouverture internationale par établissement du 2nd degré.
- Un projet d'ouverture culturelle par établissement du 2nd degré.
- Un projet d'ouverture culturelle et/ou internationale par école primaire.

5. Quelle formation initiale et continue pour les personnels de l'éducation en Guyane?



OBJECTIF	MOYENS
◆ Former les enseignants à l'analyse et à l'exploitation des résultats des évaluations nationales pour améliorer la réussite des élèves	◆Formations à l'élaboration de dispositifs de remédiation ◆Création d'une Maison de l'Innovation Pédagogique(MIP) ◆Organisation de séminaires durant les vacances scolaires ◆Organisation d'universités d'été en Guyane
◆Faciliter l'adaptation des enseignants au contexte local et favoriser la stabilité des équipes	◆Accueil et stages d'adaptation au contexte local pour les nouveaux arrivants ◆Stages d'adaptation en milieu isolé ◆Actions en faveur de l'accueil des nouveaux dans les établissements
◆Former les enseignants à dispenser un enseignement adapté aux réalités culturelles et linguistiques de la Guyane	◆Dispositif conséquent de formation en FLE-FLS obligatoire en formation initiale ◆Stages inter-degré, d'école et académiques en FLE/FLS ◆Formation à l'enseignement de la lecture pour les personnels des 1er et 2nd degrés ◆Formations sur les différentes langues et cultures présentes dans l'académie ◆Formation en littérature antillo-guyanaise
◆Permettre aux enseignants de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves et la difficulté scolaire	◆Formation à l'habilitation en LCR ◆Développement d'une plate-forme de e-learning de ressources et productions locales à destination des enseignants ◆Formation à la gestion de la différence (primo-arrivants, élèves en difficulté, retards de scolarisation, troubles des apprentissages…) ◆ Formation à la prise en charge des enfants en situation de handicap
◆Améliorer l'enseignement des langues vivantes	◆Stages linguistiques en Europe ◆Formation à l'habilitation en LVE ◆Formation à l'enseignement en classe bilingue ◆Formation en didactique du créole
◆Permettre aux personnels de direction, de santé, d'éducation et d'orientation de mieux gérer les conduites déviantes et les conflits	◆Formation à la prévention des conduites déviantes et à la gestion des conflits ◆Formation à la gestion d'équipes ◆Formation au travail en équipe pluridisciplinaire

	◆Formation des enseignants à la gestion d'équipes ◆Formation à la connaissance du système éducatif et de ses partenaires
◆Accroître l'efficacité des formateurs et améliorer la qualité de la formation	◆Développement des formations de formateurs
◆Favoriser la promotion des personnels et accroître le niveau de qualification de l'académie	◆Préparation aux concours ◆Faciliter l'accès à des formations qualifiantes pour permettre aux personnels contractuels d'accéder aux concours
◆Accueillir et accompagner les nouveaux personnels des services rectoraux, faciliter leur adaptation au poste et contribuer à la stabilité des équipes	◆Prévoir un personnel référent par service, pour présenter les différents services au nouveau personnel, décrire le poste et les tâches qui lui sont affectées
◆Développer les compétences professionnelles des personnels administratifs ◆Renforcer la professionnalisation des cadres administratifs ◆Renforcer la professionnalisation des gestionnaires ◆Améliorer la qualité des écrits administratifs	◆Former à l'animation des équipes, la démarche de projets, la gestion des conflits ◆Proposer des actions de professionnalisation des gestionnaires des EPLE ◆Proposer des ateliers d'expression écrite et orale
◆Rechercher une meilleure lisibilité du plan de formation	◆Faire figurer le nom du responsable de chaque action et le calendrier de réalisation des actions
◆Accroître l'efficacité des personnels de vie scolaire en contrat aidé	◆Offrir des actions de formation sur la connaissance du système éducatif, le fonctionnement de l'EPLE, les problématiques de l'adolescence dans le contexte guyanais, la prévention et la gestion des conflits. ◆Inscrire des formations favorisant la scolarisation des élèves handicapés

Indicateurs & Cibles à R2013



- Rédaction d'un tableau de bord académique permettant d'apprécier les taux de résultats aux différents concours (enseignant, administratif, encadrement). *Objectif pour R2010.*
- Augmentation progressive **(5% par an)** des taux de réussite.
- **25%** des enseignants du 1er et du 2nd degré sont formés aux techniques FLE / FLS.

6. Comment faciliter l'accueil, le recrutement, l'adaptation et la stabilité des personnels de l'éducation nationale?



L'académie enregistre à chaque rentrée des classes un déficit structurel en matière de recrutement local de cadres, de personnels et d'enseignants. La formation des personnels au niveau local s'avère indispensable pour assurer la stabilité des équipes pédagogiques et des personnels d'encadrement. Les étudiants de l'académie doivent être attirés vers les métiers de l'enseignement. L'accueil doit être renforcé pour permettre aux nouveaux personnels d'exercer dans des conditions satisfaisantes.

OBJECTIF	MOYENS
◆Améliorer l'accueil et faciliter l'adaptation des nouveaux personnels	◆Informer les candidats à mutation: document d'accueil en ligne (présentation du dispositif d'accompagnement des nouveaux, informations utiles). Insérer une information sur les particularités de l'académie dans la circulaire des permutations ◆Réunion d'information des nouveaux arrivants: présentation du dispositif d'accueil, des spécificités de la Guyane et de la politique académique, distribution du livret d'accueil, du livret du CASNAV pour les personnels affectés sur les fleuves, présentation du PAF ◆Elaboration d'un CD-ROM sur les ressources culturelles disponibles en Guyane à l'attention des nouveaux personnels ◆Accueil dans les établissements, en présence des personnels de direction, du CPE, de l'infirmière, du Chef de travaux: présentation du règlement intérieur de l'établissement, prise de connaissance de la charte académique, accueil personnalisé par le professeur coordonnateur de la discipline ◆Mettre en place un dispositif pour un traitement plus rapide des dossiers des nouveaux personnels ◆Fournir les coordonnées d'un interlocuteur privilégié au rectorat, à contacter par le personnel pour tout renseignement ◆Prévoir une maison d'accueil sur les sites isolés ◆Etablir un partenariat avec les collectivités pour l'hébergement des personnels sur les sites isolés ◆Prévoir une visite d'appui pédagogique et une visite d'inspection dans les 2 mois qui suivent le recrutement
◆Favoriser le recrutement local des personnels enseignants et fidéliser les équipes	◆Constituer un fichier de candidats au recrutement résidant dans le département et disposant de diplômes leur permettant de présenter le concours dans les trois ans ◆Organiser le tutorat des nouveaux recrutés, dans leur établissement d'affectation la première année, par un titulaire de leur discipline si possible

	◆Pré-recruter un contingent de jeunes à la sortie du lycée, comme étudiants salariés, et les accompagner à la préparation d'un master, en échange d'un engagement de retour en Guyane
◆Promouvoir les métiers de l'encadrement auprès des personnels de l'académie	◆Diffuser les actions de formation à la préparation aux concours de l'encadrement par le chef de service ◆Renforcer l'accompagnement des personnels à la préparation aux concours
◆Favoriser la stabilité des personnels des services rectoraux	◆Affecter les personnels pour une durée de 3 ans minimum dans un service
◆Favoriser la promotion des AVS particulièrement compétents sur les actions d'accompagnements	◆Proposer la promotion à la catégorie supérieure l'agent qui a fait preuve d'efficacité dans le poste de sa catégorie

Indicateurs & Cibles à R2013



- Mise en place du dispositif de pré-recrutement d'étudiants salariés et évolution de ce fichier.
- Dans une perspective de titularisation et de diminution du nombre de contractuels, augmentation de **10% par an** du ratio de contractuels en contrat de 3 ans.
- Réduire le Turn Over dans les zones isolées d'au moins **10% par an** (3 ans dans le poste).

7. Quels outils de pilotage mettre en place pour l'académie, la circonscription et le bassin?


PROJET PHARE:
« LE FORUM ACADEMIQUE »

Les circonscriptions fonctionnent de façon indépendante, les bassins fonctionnent de manière autonome, les décisions prises en réunion ne sont pas systématiquement communiquées aux services rectoraux. Il conviendra de mettre en œuvre tous les outils nécessaires à développer la cohésion et à améliorer le pilotage dans l'académie en favorisant le travail en équipe.

OBJECTIF	MOYENS
◆Améliorer la communication entre les établissements et les services du rectorat	◆Annuaire papier annuel ◆Annuaire électronique mis à jour en temps réel ◆Procédure simple d'échanges, généralisation de l'utilisation des adresses électroniques professionnelles ◆Evaluer le taux de sollicitation du site académique : créer un forum ◆Diffuser les compte-rendus de réunions
◆Renforcer la communication entre les services académiques pour améliorer leur fonctionnement	◆Créer une boîte aux lettres électronique par service, accessible à tous les agents du service et où figurent les informations importantes destinées au service
◆Améliorer la santé des personnels	◆Créer une cellule d'écoute pour les personnels ◆Visite médicale au besoin (Médecin de prévention)
◆Améliorer la sécurité des personnels ◆Améliorer les conditions de travail, matérielles et psychologiques	◆ Faire fonctionner le Comité d'Hygiène et de Sécurité ◆Recenser les besoins et soutenir les établissements dans leurs demandes et démarches ◆Accompagner les établissements dans l'élaboration de leur diagnostic de sécurité et dans la mise en œuvre des mesures propres à les sécuriser ◆S'assurer de la bonne installation des enseignants sur les sites isolés. Leur fournir toutes les informations et documentations utiles avant leur départ ◆Prévoir une fois par an au moins des missions systématiques sur les sites isolés avec assistante sociale, médecin, psychologue et un plan de prévention.

Indicateurs & Cibles à R2013



- Réalisation, actualisation et diffusion du tableau de bord académique des résultats obtenus, des actions engagées pour R2010.
- Elaboration de contrats d'objectifs pour les établissements et les circonscriptions pour R2010 en phase avec le Plan Education Guyane.
- Mise en place et actualisation du forum académique.

8. Comment développer la qualité de service du rectorat aux établissements et aux personnes?



La communication entre les services académiques, entre les responsables des services et leurs agents, entre les services et les établissements, l'accueil des personnels par les services méritent d'être améliorés.

La transmission de l'information par voie informatique fonctionne mal. Le service des archives souffre d'un manque de conformité et de considération. Le rectorat ne parvient pas à jouer son rôle en cas de conflit. Le versement du salaire des personnels sous contrat souffre souvent de retards qui mettent les intéressés dans des situations délicates. La qualité de service du rectorat aux établissements et aux personnes mérite d'être améliorée.

OBJECTIF	MOYENS
◆Améliorer l'accueil aux personnes et aux nouveaux arrivants	◆Réorganiser le comptoir de l'accueil ◆Réaliser un livret ou un CD-ROM d'accueil ◆Mettre en ligne ce moyen d'information sur le site académique ◆Améliorer le dispositif d'accueil des nouveaux arrivants ◆Mettre à disposition un organigramme des services à l'entrée et aux étages ◆Assurer l'ouverture des services qui accueillent le public le mercredi. Prévoir un système de roulement de présence des personnels
◆Améliorer la communication entre les services et les établissements ◆Améliorer la communication à l'intérieur des services rectoraux	◆Privilégier l'outil informatique pour une transmission plus rapide de l'information et pour réduire les délais de traitement des dossiers ◆Eviter de passer des commandes qui doivent être honorées à très brève échéance ◆S'assurer que les logiciels utilisés au rectorat soient compatibles entre eux et avec ceux des établissements ◆Créer un semainier informant l'ensemble des acteurs des évènements importants sur un agenda du site académique ◆Créer une revue interne d'information ◆Développer la visio-conférence avec les sites isolés
◆Améliorer la gestion des ressources humaines et des conflits	◆Améliorer le traitement des dossiers (affectations, problèmes de santé, de comportement) des personnels : créer un service dédié aux personnels des 1er et 2nd degrés ◆Gérer les conflits: se montrer acteur dans ces litiges ◆Prendre en compte l'avis des chefs d'établissements, inspecteurs et des conseillers techniques pour une meilleure prise en charge des personnels en difficulté

	◆Amorcer l'implantation d'antennes du rectorat avec présence permanente de corps d'inspection 1er et 2nd degrés à St Laurent (court terme), Maripasoula et St Georges (moyen terme)
◆Améliorer la gestion financière des personnels	◆Organiser une planification pour la rémunération des personnels dépendant des dispositifs: extra-scolaire, accompagnement éducatif, école ouverte ◆Nommer un agent comptable fédérateur
◆Développer la qualité de service du rectorat	◆Renforcer les effectifs des services qui sont en difficulté par manque de personnel ◆Mieux définir les missions de chaque service

Indicateurs & Cibles à R2013



- Terminer l'affectation de tous les personnels enseignants, administratifs et d'encadrement au plus tard dans les 15 jours qui suivent la rentrée des élèves.
- Diffusion dans le premier mois de la rentrée du nouvel organigramme des services du Rectorat et de l'encadrement (établissements et circonscriptions).
- Engagement du Rectorat sur la voie d'une certification.

9. Comment mieux impliquer tous les parents pour l'éducation de leur enfant?

PROJET PHARE:
« UNE ECOLE DES PARENTS DANS CHAQUE COMMUNE »

Les familles des élèves de Guyane sont insuffisamment impliquées dans la vie de l'école. Les causes sont multiples: difficultés économiques et sociales, méconnaissance des attentes de l'école, du rôle du parent d'élève, barrière de la langue et difficultés de communication. Il reviendra donc aux établissements de conjuguer leurs efforts pour améliorer l'accueil, faciliter l'information et développer l'implication des parents, nécessaires à l'éducation réussie des citoyens de demain.

OBJECTIF	MOYENS
◆Améliorer la communication avec les familles	◆Informer les familles sur les attentes de l'école (assiduité, hygiène, suivi scolaire, comportement) et le rôle du parent d'élève ◆Créer un contrat entre l'école et les parents dès la première année de maternelle: 1ère signature 1ère année de maternelle, 2e signature CP, 3e signature 6e ◆Utiliser des médiateurs scolaires ou des réseaux de proximité pour porter l'information aux familles ◆Informer les familles dans les différentes langues régionales. Traduire le règlement intérieur de l'établissement en langues régionales. Utiliser des traducteurs pour communiquer avec les familles. ◆Utiliser les médias pour diffuser l'information: presse écrite, radios locales, spots télévisés, internet
◆Faire entrer les familles dans les écoles et les établissements	◆Créer une association de parents d'élèves dans chaque école et dans chaque établissement et un panneau d'affichage ◆Mettre un local à disposition de l'association de parents d'élèves et un panneau d'affichage ◆Renforcer les temps d'échanges avec les parents (ex. remise des bulletins en mains propres) ◆Améliorer la maîtrise de la langue française par les familles: cours d'alphabétisation, une école des parents dans chaque commune ◆Former les nouveaux enseignants aux langues et cultures régionales ◆Améliorer l'accueil des familles: former les personnels (comment s'adresser aux parents) , organiser une assemblée générale en direction des parents avant les tête à tête avec les professeurs ◆Organiser des journées portes ouvertes ◆Organiser des expositions citoyennes sur le vivre ensemble, animées par les élèves qui invitent les parents ◆Organiser des débats avec les parents, animés par les élèves

◆Restaurer l'autorité parentale	◆Proposer des stages de formation à la parentalité (partenariats Education nationale (EN) / Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) / Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS) / DSP/Direction départementale de la Jeunesse et Sports (DDJS)
◆Impliquer les parents dans la vie de l'école	◆Encourager les parents à mieux suivre la scolarité de leur enfant : les informer sur l'orientation et l'insertion professionnelle ◆Solliciter la participation des parents aux projets et activités pédagogiques, au Comité d'Education à Santé et à la Citoyenneté, à la vie associative de l'établissement

Indicateurs & Cibles à R2013



- Diminution de moitié du taux de cas d'appel en 2nd – 1,77% en 2009.
- Généralisation d'associations de parents d'élèves dans toutes les écoles et établissements.
- Augmentation du taux de participation des parents d'élèves aux élections. **Objectif 2013 : 40%**

10. Comment les chefs d'établissement et les enseignants doivent-ils inter-agir avec les parents?



La formation de l'élève-citoyen doit passer par l'articulation réussie de la relation parents-école. C'est pourquoi les équipes éducatives s'attacheront à développer une relation de confiance avec les familles, dans laquelle tous seront les acteurs de l'éducation et de la réussite des élèves.

OBJECTIF	MOYENS
◆ Permettre aux parents de mieux gérer les barrières de la langue, la méconnaissance des acteurs de l'école et de son fonctionnement ◆Et permettre aux équipes enseignantes, administratives et d'encadrement de mieux connaître l'environnement humain	◆Rédiger un «mode d'emploi de l'école» une charte des droits et devoirs (usagers et personnels) contenant trois volets: parents/éducateurs/élèves ◆Réaliser une vidéo en plusieurs langues à destination des parents, pour qu'ils aient meilleure lisibilité de l'école ◆Proposer des conseils pour l'aide aux devoirs et la mémorisation des leçons; établir des partenariats avec des associations pouvant aider les parents à suivre la scolarité de leur enfant
◆Améliorer la communication avec les parents	◆Etablir un calendrier des actions et des rencontres dans chaque établissement/circonscription, communiqué au responsable de bassin, puis diffusé ◆Se déplacer vers les parents résidant dans les lieux isolés ◆Solliciter l'intervention d'associations pour aider à construire la relation parents/école ◆Institutionnaliser trois semaines pour les parents dans l'année ◆Aménager un espace convivial et d'échanges réservé aux parents dans chaque établissement ◆Former les nouveaux enseignants aux différentes cultures de leurs élèves (formation par des historiens, sociologues, ethnologues) ◆Stabiliser les équipes pédagogiques pour que les parents aient des repères et que la relation de confiance parents-enseignants s'installe ◆Ouvrir les établissements pour d'autres occasions que pour les conseils de classe ou les réunions parents/professeurs: ex. journées portes ouvertes

Indicateurs & Cibles à R2013



- Dans toute école et dans tout établissement, atteindre au moins 50% de participation aux rencontres trimestrielles parents/enseignants.
- Une école des parents dans chaque commune.

11. Comment anticiper et organiser avec les collectivités territoriales l'augmentation de la population scolarisée?

PROJET PHARE:

« MUTUALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES EN MARGE »

L'académie souffre d'un retard important dans la construction des structures scolaires. Leur programmation doit faire l'objet d'une concertation plus importante entre les collectivités de rattachement et les services académiques, pour une meilleure prise en compte des caractéristiques socio-économiques de la région.

OBJECTIF	MOYENS
◆Évaluer la réalité démographique et développer une connaissance partagée de la programmation des constructions	◆Créer une structure mixte (Collectivité Territoriale/Service de Statistiques Académiques/Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage/Rectorat) ◆Réaliser dans le 2nd degré un outil de dialogue entre les autorités académiques et le chef d'établissement, présentant les prévisions d'effectifs d'élèves, transmis à la collectivité de rattachement ◆Renforcer le dialogue collectivités/rectorat dans l'élaboration du plan quinquennal de constructions du 1er degré en phase avec les prévisions d'effectifs ◆Échanger et analyser les documents prospectifs ◆Formaliser les plans, par décisions collégiales ◆Aménager les établissements et écoles pour l'accueil d'enfants ou de personnels en situation de handicap
◆Rattraper le retard de l'académie par rapport aux besoins démographiques	◆Construire des établissements scolaires de proximité ◆Mettre en place des conditions de restauration décentes ◆Construire des internats ◆Mettre en place un EREA ◆Valider le principe d'une durée de transport + attente maximum de 1h30 pour les élèves

Indicateurs & Cibles à R2013



- Refonder les travaux de l'observatoire de la non scolarisation.
- Exploiter ces données pour réduire de au moins **10% par ans** le nombre d'enfants non scolarisés et ceux en liste d'attente.

12. Comment renforcer les partenariats école-entreprises pour l'insertion professionnelle des jeunes?

PROJET PHARE:

« LE PARRAINAGE DES JEUNES EN DIFFICULTE D'INSERTION »

Les actions conduites dans l'académie dans le cadre du partenariat école-entreprises relèvent plus de la volonté individuelle que d'un partenariat construit au niveau académique. L'académie doit permettre à chaque jeune d'obtenir un niveau de qualification. Pour y parvenir, les partenariats école-entreprises doivent être développés et les voies de formation diversifiées. Les missions et les rôles de chaque service, - MGI, GRETA -, doivent être redéfinis afin qu'ils travaillent ensemble, sans occuper les mêmes créneaux, et pour assurer une meilleure lisibilité aux yeux des partenaires.

OBJECTIF	MOYENS
◆Mieux informer les différents acteurs sur l'environnement économique ◆Mieux s'approprier les compétences et exigences du monde économique ◆Mieux accompagner les jeunes à la construction de leur projet professionnel	◆Créer des « ingénieurs pour l'école » ◆Organiser des journées de réflexion et d'échanges: contacts avec le MEDEF, les chambres de commerce, d'agriculture et des métiers ◆Organiser des visites d'entreprises innovantes en direction des personnels de l'éducation nationale ◆Organiser des visites des établissements en direction des professionnels
◆Eviter la dispersion des formations et favoriser la cohérence	◆Cibler les pôles de formation dans les différents lycées qui devraient être labellisés « lycée des métiers » ◆Créer un lycée phare par bassin, relais avec le secteur économique
◆Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes	◆Mettre en place le parrainage pour les élèves qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle ◆Adapter les formations au marché de l'emploi, permettre aux jeunes d'acquérir une spécialisation correspondant davantage aux caractéristiques locales: ouvrir des FCIL éducateur de jeunes enfants, aide à la personne, éco-construction, soudage, travaux sur corde, restauration de meubles anciens, vendeur des produits du bois, prépa concours de la police, secrétaire médicale)

Indicateurs & Cibles à R2013



- Un projet conventionné avec une entreprise par établissement de 2nd degré.
- Augmenter de 100 élèves par an le recours à l'apprentissage.
- Augmenter le nombre de bacheliers de **2% par an** pour favoriser le développement de l'enseignement supérieur.

Directeur de publication : Frédéric WACHEUX
Conception graphique et mise en page : *Service Communication du Recteur.*